

Notice d'utilisation

Détecteur de chaleur radio HM-LES900

1 Utilisation, transport et entreposage

1.1 Utilisation

Le détecteur de chaleur ne doit normalement être utilisé qu'en liaison avec le socle de fixation radio. Cet appareil n'est prévu que pour un usage en intérieur. Avant de le monter, testez la portée radio à l'endroit où vous souhaitez l'installer :

- Insérez la pile dans le socle de la radio
- Vissez la tête d'alarme du détecteur de chaleur sur le socle radio
- Activez toutes les sources de parasites électroniques, telles que téléviseur, radio, téléphones mobiles et ordinateurs se trouvant dans la pièce
- Préparez l'appareil de téléassistance TeleAlarm pour le couplage
- Appuyez sur la tête d'alarme – Attention: un signal sonore court puissant retentit !
- Assurez-vous que la connexion entre le détecteur de chaleur radio et l'appareil de téléassistance TeleAlarm fonctionne.
- Appuyez sur la tête du détecteur de chaleur pour tester l'alarme.

ATTENTION

Risque d'explosion et d'incendie

Le remplacement de la batterie par un type incompatible ou l'inversion de la polarité pendant le remplacement peut entraîner une chaleur excessive, un incendie ou une explosion.

Risque de perte d'acuité auditive

Le détecteur de chaleur radio émet un son puissant et strident. Lors du test de fonctionnement, respectez une distance minimum de 50 cm ou portez une protection auditive appropriée.

Le signal d'alarme doit se déclencher après avoir appuyé une fois sur la tête d'alarme.

Si le signal d'alarme ne se déclenche qu'après avoir appuyé plusieurs fois sur la tête d'alarme, cela signifie que la liaison radio n'est pas stable. Recherchez un nouvel emplacement de montage pour l'appareil de téléassistance de TeleAlarm et réitérez l'essai de couplage. Respectez toutes les dispositions, normes et consignes de sécurité applicables sur le lieu d'utilisation.

Ne pas utiliser dans des espaces dont le plafond se situe à plus de 6 m de haut!

1.2 Transport et entreposage

Le produit peut être endommagé par un transport ou un entreposage inapproprié.

- Ne transportez le produit que dans son emballage d'origine.
- Pendant le stockage et le transport du produit, les conditions ambiantes spécifiques doivent être respectées.
- Les appareils doivent être protégés contre les chocs durant leur entreposage et leur transport.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner des dommages matériels non couverts par la garantie.

2 Description du produit

2.1 Aperçu des composants



2.2 Fonctionnement

L'appareil ne fonctionne que quand il est entièrement monté. La tête d'alarme du détecteur de chaleur ne fonctionne pas sans socle radio. Chaque appareil porte un code d'identification unique. Si vous utilisez plusieurs détecteurs de chaleur radio, l'appareil de téléassistance peut les différencier grâce à leur code.

2.3 Autorisations, certificats, déclaration

Le radiodétecteur de chaleur HM-LES900 est conforme à :

- CE
- la Directive CEM 2014/30/UE
- la Directive sur les équipements radioélectriques 2014/53/UE
- la Directive Basses tensions 2014/35/UE
- RoHS 2014/53/UE
- REACH 1907/2006
- IEC 62368-1 2014 + Corr,1 2015
- EN 300 220-2 V3.1.1
- EN 301 489-1 V2.2.0
- EN 301 489-3 V2.1.1
- EN 50130-4
- EN 54-5, CI

2.4 Caractéristiques techniques

2.4.1 Socle de fixation radio

Dimensions (h x Ø l)	22 x 86 mm
Poids	58 g
Matériau boîtier	PC/ABS
Couleur	Blanc, semblable à RAL 9003
Température de fonctionnement	-10° ... +50°C
Température de stockage	-20° ... +60°C
Humidité max. de l'air	90% (sans condensation)
Pile	CR 1/2 AA – Varta 3 V lithium, remplaçable, repérage de polarité dans l'aperçu des composants
Classe de protection	III (EN 60730-1 ; SELV)
Degré de protection	IP 30 (EN 60529)

2.4.2 Tête du détecteur de chaleur

Dimensions (Ø l x h)	40 x 39 mm
Poids	38 g
Matériau boîtier	PC/ABS
Couleur	Blanc, semblable à RAL 9003
Température de fonctionnement	-10° ... +50°C
Température de stockage	-20° ... +60°C
Humidité max. de l'air	90% (sans condensation)
Type de détecteur de chaleur	Thermoélectrique
Domaine d'utilisation	Appartements privés/maisons; intérieur
Pile	Lithium 3 V, 1600 mAh, (non remplaçable)
Durée de vie	Minimum 8 ans en utilisation normale (un test par semaine)
Indicateur d'état pile faible	Un signal court retentit et le témoin LED rouge clignote toutes les 48 secondes. Quand cet indicateur s'enclenche, la tête d'alarme du détecteur de chaleur peut encore être utilisée pendant 30 jours ou 4 mn en cas d'alarme.
Fonctionnement normal	Le témoin LED rouge clignote toutes les 48 secondes.
Alarme incendie	Trois signaux sonores consécutifs, la LED clignote toutes les 0,5 secondes
Niveau de pression acoustique	85 dB(A) @ 3 m
Affichage à LED	
- Alarme incendie - Échantillonnage accru - Fonctionnement normal	- Clignote toutes les 0,5 secondes - Clignote toutes les 2 secondes - Clignote toutes les 48 secondes

Appuyer sur le bouton <ul style="list-style-type: none">- En cas de fonctionnement normal- En cas d'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none">- Essai de fonctionnement : son et clignotement de la LED- Appuyer sur le bouton pour couper l'alarme pendant 10 minutes
Homologations	EN 54-5, classe A1/R pour système d'alerte de chaleur Modèle de signal acoustique d'alarme selon ISO 8201 RoHS, REACH

3 Assemblage

3.1 Assemblage du socle de fixation radio

Le détecteur de chaleur radio est installé au plafond, si possible au centre de la pièce. Une distance minimum de 50 cm par rapport au mur doit alors être respectée. En cas de fixation au mur, la distance minimale devra être de 30 cm et la distance maximale devra être de 50 cm. La distance minimale par rapport aux cuisinières est de 30 cm et la distance maximale est de 50 cm.

Le couvercle inférieur du socle de fixation se retire du boîtier en lui appliquant une rotation.

Le couvercle inférieur se monte avec les dispositifs de montage joints (chevilles et vis).

Lors de l'installation, faites attention à la qualité du plafond et vérifiez que le matériel de fixation fourni est adapté. Choisissez un emplacement sur le plafond qui permettra une fixation sûre. En cas de double plafond, utilisez les poutres en bois sur lesquelles il repose pour la fixation.

Tournez le socle de fixation de la radio sur la plaque de base pour le verrouiller.

La tête du détecteur de chaleur doit être insérée dans le socle de fixation de la radio suivant les marques de repérage et fixée en la tournant (fermeture à baïonnette).

4 Mise en service

4.1 Essai de fonctionnement

Instruction

N'appuyez pas sur le bouton de la tête du détecteur de chaleur avec des objets pointus. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages matériels.

Appuyez sur le bouton de la tête de l'alarme.

- ✓ Un signal sonore est émis.
- ✓ La LED clignote deux fois en rouge.
- ✓ Une connexion sera établie avec l'appareil de téléassistance.

5 Maintenance

5.1 Intervalles de maintenance

Date	Action
1 x par mois	Réalisation d'un essai de fonctionnement selon le chapitre « essai de fonctionnement »
Avant la date d'expiration – voir face arrière de la tête d'alarme du détecteur de chaleur	La tête d'alarme du détecteur de chaleur doit être remplacée

5.2 Activités de maintenance

5.2.1 Remplacer la tête du détecteur de chaleur

1. La fermeture à baïonnette située entre la tête du détecteur de chaleur et le socle de fixation radio doit être desserrée.
2. La tête d'alarme du détecteur de chaleur doit être mise au rebut selon le chapitre "Mise hors service et élimination".
3. La nouvelle tête du détecteur de chaleur doit être serrée dans le socle de fixation radio à l'aide de la fermeture à baïonnette jusqu'à entendre un clic.

6 Mise hors service et élimination

Le produit doit être mis au rebut selon les directives, normes et consignes de sécurité en vigueur.

Les composants électroniques ne doivent pas être jetés aux ordures ménagères.